

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 12 mai 1967

La séance est ouverte à onze heures.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DANS LES TRIBUNES DE REPRÉSENTANTS DU CONGRÈS AMÉRICAIN

M. l'Orateur: A l'ordre. Qu'il me soit permis de signaler aux députés la présence dans les tribunes, à ma gauche, d'un groupe d'éminents représentants du Congrès des États-Unis. (*Applaudissements*)

Ces sénateurs et membres de la Chambre des Représentants, en compagnie de leurs épouses, assistent à Ottawa à la dixième réunion annuelle de l'Association interparlementaire canado-américaine. Au nom de tous les députés, je leur présente nos vœux les plus cordiaux et j'espère bien que leur séjour parmi nous sera agréable, intéressant et fructueux. (*Applaudissements*)

• (11.10 a.m.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM ET L'ATTITUDE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le Secrétaire général, U Thant, a fait hier une inquiétante déclaration disant que le monde risque de s'engager sur une pente qui pourrait bien mener à une troisième guerre mondiale. Comme il a laissé entendre qu'une cessation des bombardements en ce moment pourrait créer des conditions susceptibles de mener à des pourparlers, le premier ministre veut-il nous dire si, d'ici deux ou trois jours, la Chambre va être saisie à ce sujet d'une résolution, qui permettrait au Parlement d'exposer au monde entier le point de vue canadien? U Thant a laissé entendre qu'à moins d'une intervention, il sera trop tard pour empêcher un conflit mondial.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement et le Parlement, j'en suis certain, partagent l'inquiétude exprimée par le Secrétaire général des Nations Unies, inquiétude que je ressens moi-même, comme je l'ai signalé lorsque j'ai

parlé au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône mercredi dernier. Je crois que personne ne peut prédire ce qui se passera si les hostilités au Vietnam se poursuivent avec autant de violence, mais la perspective d'une prolongation illimitée des hostilités comporte évidemment des risques graves. Voilà pourquoi, le gouvernement canadien a voulu faire tout en son pouvoir, pour aider à mettre fin au conflit.

J'ai rappelé l'autre jour les efforts que nous avons faits en ce sens. Je pourrais peut-être signaler également la proposition formulée le 11 avril dernier par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures selon laquelle la première phase en vue de mettre fin aux hostilités pourrait comporter la cessation des bombardements au Vietnam du Nord ainsi que le contrôle efficace de la zone démilitarisée. Je crois que je devrais rappeler aussi que le gouvernement des États-Unis a manifesté son empressement à entamer des négociations dès l'arrêt des hostilités.

Le très honorable représentant propose que la Chambre soit saisie d'un projet de résolution à ce sujet. Nous procédons en ce moment au débat sur le discours du trône et pendant les quatre ou cinq jours qui suivront, les députés qui désirent faire connaître leur point de vue pourront le faire. Peut-être vaudrait-il mieux attendre que ce débat ait pris fin avant de décider s'il y a lieu de prendre une initiative du genre de celle qui est proposée.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'espérais que le premier ministre envisagerait la possibilité d'adopter une résolution donnant l'occasion au Parlement, plutôt qu'au gouvernement, de faire connaître le point de vue de tous les Canadiens.

Je voudrais maintenant poser au premier ministre la question suivante.

Où en sommes-nous avec Hanoï? Y a-t-il eu des réactions de la part de Hanoï devant les instances du représentant canadien? On a laissé entendre, l'autre jour, que Hanoï avait été sondée et que certaines discussions secrètes avaient eu lieu. Hanoï, qui a toujours eu une attitude très provocante et intransigeante, a affirmé qu'il n'y a eu aucune discussion avec le représentant du Canada et qu'il n'a été tenu aucun compte des instances canadiennes. Le premier ministre voudrait-il nous donner des éclaircissements à ce sujet?